



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U11 MASCULINS ET FEMININS

Saison
2025-2026

ARTICLES

U 11 M et F

1 - ORGANISATION

Le Comité de l'Eure de Basket-ball est l'organisateur des championnats départementaux Masculins et Féminins U11 (2015-2016 et 2017-2018 surclassés)
Le terme joueur comprend les joueurs et les joueuses.

2 - MIXITE

Les équipes mixtes sont tolérées dans certaines poules après validation.

3 - STRUCTURE DES CHAMPIONNATS

MASCULINS

Championnat en 2 phases.
Phase 1 : 6 poules de 6 équipes.
Phase 2 : poules de force : 9 poules de 4 équipes. Les équipes classées 1ères et 2èmes de la poule A et B de la 1ère phase formeront la poule A de la 2ème phase. Le 1er de cette poule A sera proclamé champion de l'Eure.

FEMININS

Championnat en 2 phases
Phase 1 : 1 poule de 6 équipes et 2 poules de 4. Les équipes classées 1ère de la poule A,B et C ainsi que la meilleure 2ème au ranking formeront la poule A de la 2ème phase. La poule B sera constituée des 2 2èmes et la meilleure 3 ème au ranking + 1 exempt, etc...Phase 2 : 4 poules de 4 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera déclarée championne de l'Eure.

4 - HORAIRES DES EPREUVES

Les rencontres doivent se dérouler le samedi après-midi ou en accord entre les clubs le samedi matin.

KM	Matin	Après-midi
<10	Entre 9h30 et 11h30	Entre 13h30 et 15h30
<20	Entre 10h00 et 11h30	Entre 13h30 et 16h00
<30	Entre 10h30 et 11h30	Entre 14h30 et 16h00
<50		Entre 15h00 et 16h00
>100		Entre 15h00 et 16h00

5 - TAILLE DES BALLONS ET DES PANIERS

L'équipe visitée est chargée de fournir les ballons pour les rencontres et l'échauffement des équipes visiteuses (2 ballons de qualité correcte).

MASCULINS

Taille 5

FEMININS

Taille 5

Hauteur de paniers : 2.60m

6 - QUALIFICATION DES LICENCES

Pourront participer :

- Licences C (y compris surclassés) : 10 - Licences C1, C2 ou T : 5 maxi

7 - DUREE DES RENCONTRES

Périodes	Tps de pause entre quart temps	Tps de pause à la mi-temps	Prolongation si égalité après temps régulier		Si égalité après prolongation
			Nombre	Durée	
4 x 6 min	1 min	5 min	1 à 2	3 min	Tirs de Lancers-Francis : 1 joueur désigné par chaque entraîneur (non exclus pour fautes). Les points sont ajoutés à la marque. Si de nouveau égalité, appliquer la même procédure.

8 - TEMPS MORTS

1 temps mort d'une minute par quart-temps.

9 - PARTICIPATION A LA RENCONTRE

	Nombre de joueurs	Sur la feuille de match		Sur le terrain	
		Maxi	Mini	Maxi	Mini
		10	6	4	2

Forme d'opposition 4 contre 4 :

Equipe composée de 6,7, ou 8 joueurs

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement avoir participé au 1er ou 2ème quart temps, sachant que pour le 2ème quart temps les joueurs n'ayant pas participé au 1er seront prioritaires.

Pas de changements possibles pendant les 2 premiers quarts temps. (sauf blessure).

2ème MI-TEMPS : gestion libre des changements par l'entraîneur.

Equipe composée de 9 ou 10 joueurs

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement avoir participé au 1er, 2ème ou 3ème quart temps

• avec 9 joueurs : 1er QT = 4, 2ème QT = 4 autres et 3ème QT = 1 (le dernier à ne pas être entré en jeu)

• avec 10 joueurs : 1er QT = 4, 2ème QT = 4 autres, 3ème QT = 2 (les deux derniers à ne pas être encore entrés en jeu)

Pas de changements possibles pendant les quarts temps. (sauf blessure). 4ème quart-temps : gestion libre des changements par l'entraîneur

10 - REGLES DE JEU	Application du règlement de jeu international, sauf directives techniques
11 - DIRECTIVES TECHNIQUES	Toutes les défenses de zone, zone-presse tout-terrain et ½ terrain sont INTERDITES. - Défense homme à homme OBLIGATOIRE. A l'exception des poules A et B masculines, et A féminine de la seconde phase, le score sera remis à 0 au tableau d'affichage à la fin de chaque quart-temps, mais la feuille continuera d'être remplie. • Fautes d'équipe : non comptabilisées • Tir à 3 points autorisé • Règle des 3 secondes dans la raquette afin d'aérer le jeu • Pas de retour en zone sauf pour les poules A et B masculines et A féminine de la seconde phase • Règle des 5 secondes pour la remise en jeu • Pas de temps limité pour la montée de la balle et passage de la ligne médiane, sauf pour les poules A et B masculines et A féminine de la seconde phase où l'on applique la règle des 8 secondes. • Pas d'arrêt du chrono sur panier réussi dans les 2 dernières minutes • Pas de 3ème temps mort dans la deuxième mi-temps En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur pourra le faire enregistrer sur la feuille de marque dans la case "réclamation". Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques : Après plusieurs signalements et constatations d'une personne habilitée par le Comité, la commission sportive pourra refuser l'engagement de l'équipe qui enfreint le règlement la saison suivante. Les éducateurs doivent adopter toutes les dispositions pour que les jeunes puissent terminer la rencontre en prenant du plaisir en jouant. Par contre, les abus générés et constatés par l'une ou l'autre équipe pourront être sanctionnés.
12 - ARBITRAGE	Le club recevant assure l'arbitrage.